**Prochaine rentrée : 12 septembre 2018**

Formation générale en médiation

Formation spécialisée en médiation familiale

Le CPSE est agréé par la Commission Fédérale de Médiation

La formation comporte :

* Trois modules : d’initiation, d’approfondissement et de pratiques de médiation.
* Un module de pratique professionnelle et d’accompagnement par un médiateur professionnel.

La réussite de ces quatre modules permet à l’étudiant d’introduire la demande d’agrément du médiateur généraliste.

* Un module de spécialisation en médiation familiale.

Pourquoi choisir notre formation ?

1. L’équipe pluridisciplinaire est composée de professionnels de la médiation.
2. Notre école de promotion sociale organise des formations certificatives à destination des adultes. Notre pédagogie et notre méthodologie sont fortes de vingt ans d’expérience de formation en médiation.
3. La durée de notre formation est d’un an et demi. Cette période favorise la maturité des réflexions et l’aboutissement du positionnement du médiateur de nos étudiants.
4. L’accompagnement individuel valorise le développement de ses compétences professionnelles du médiateur grâce aux activités de pratique professionnelle.
5. Des activités pédagogiques sont organisées en interne et en externe tout au long de l’année.
6. Notre communauté d’étudiants Almuni qui s’agrandit de jour en jour.

La formation se donne tous les mercredis de 8h30 à 17h.

**Coût de l’inscription:**Droit d’inscription (D.I.) + minerval (+ D.I. spécifique pour les étudiants issus de pays hors U.E.)

**Droit d’inscription :** de minimum 65 €à 150 €.  Ce montant est susceptible d’être indexé par la Fédération Wallonie-Bruxelles d’ici à la rentrée scolaire.

Exonération possible : pour les demandeurs d’emploi, les bénéficiaires du revenu d’intégration sociale et les personnes reconnues par l’AVIQ.

**Minerval**: 60,00 € par unité d’enseignement (maximum de 180 € par année scolaire).